



# DIMENSIONS SPATIALES D'UNE CRISE : LES STRATEGIES DES ZABBALÎN (CHIFFONNIERS) DU CAIRE FACE A LA REFORME DU SYSTEME DE GESTION DES DECHETS

Bénédicte Florin

## ► To cite this version:

Bénédicte Florin. DIMENSIONS SPATIALES D'UNE CRISE : LES STRATEGIES DES ZABBALÎN (CHIFFONNIERS) DU CAIRE FACE A LA REFORME DU SYSTEME DE GESTION DES DECHETS. Presses universitaires de Rennes. Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques. Sous la dir. de Y. Bonny, S. Ollitrault, R. Keerle; Y. Le Caro, Presses universitaires de Rennes, pp.129-144, 2011, Géographie sociale, 978-2-7535-1732-5. halshs-00922944

HAL Id: halshs-00922944

<https://shs.hal.science/halshs-00922944>

Submitted on 6 Jan 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **DIMENSIONS SPATIALES D'UNE CRISE : LES STRATEGIES DES ZABBALÎN (CHIFFONNIERS) DU CAIRE FACE A LA REFORME DU SYSTEME DE GESTION DES DECHETS**

**Bénédicte Florin**  
**Maître de conférences en géographie**  
**Université de Tours**  
**UMR 6173CNRS**  
**CITERES / EMAM**  
**Equipe Monde Arabe et Méditerranée**

### ***Introduction***

Comment aborder et analyser la question de la participation de la « société civile » et des mobilisations collectives dans le cadre des systèmes politiques autoritaires où l'Etat est omniprésent, omnipotent, en même temps qu'impuissant - ou incompétent ou désengagé - à résoudre les difficultés quotidiennes auxquelles font face les citadins « ordinaires » ? Dans quelle mesure la participation citoyenne et/ou citadine est-elle possible alors que l'intériorisation de la violence étatique - souvent seule réponse à toute réclamation, ou revendication ou contestation, émanant « du bas » - limite par avance toute velléité de mobilisation, d'autant plus si celle-ci est collective et visible parce qu'elle se situe dans l'espace public ?

Pour autant, un exemple précis de mobilisation en Egypte, celui des chiffonniers – *zabbalîn*<sup>1</sup> - du Caire face à la délégation du système de gestion des déchets à des entreprises européennes, me paraît réinterroger cette relation présentée ci-dessus comme univoque entre gouvernants et gouvernés, ainsi qu'établir des « passerelles », certes instables et inégales, entre les uns et les autres. L'échec de cette mobilisation, explicitée ci-dessous en mettant l'accent sur sa dimension spatiale, se traduit aujourd'hui par la mise en œuvre de tactiques d'ajustement ou d'adaptation à la contrainte qui se matérialisent par de nouvelles pratiques professionnelles de la part des *zabbalîn* : la dimension spatiale de ces pratiques professionnelles est, à nouveau ici, particulièrement importante puisqu'elle concerne leurs quartiers de ramassage. A cet égard, il s'agit bien d'une « bataille » pour se réapproprier les

---

<sup>1</sup> Traduit en français de façon réductrice par chiffonnier, le mot *zabbalîn* vient de *zabbâl* qui signifie le déchet, l'ordure, la poubelle. *Zabbalîn* est un terme à connotation très péjorative qui désigne les ramasseurs et, par extension, les habitants des quartiers de *zabbalîn*, y compris ceux qui ont des ateliers de recyclage même s'ils ne collectent pas les déchets. Les *zabbalîn* peuvent éventuellement aussi être porchers : d'où le mot *zerîba*, littéralement porcherie (plur. *zarâyeb*). Les *zarâyeb* qualifient les six quartiers de *zabbalîn* qui existent au Caire.

territoires de collecte et accéder à la matière première qui constitue la richesse des zabbalîn, les ordures. Les protagonistes occupent des positions différenciées dans cette bataille et le caractère dynamique mais aussi conflictuel des rapports à l'espace témoigne des hiérarchies sociales, des inégalités et, au bout du compte, des rapports sociaux (dissymétriques) qui se jouent dans un espace qui n'est pas seulement un enjeu mais aussi une stratégie et une ressource d'action (Ripoll et Veschambre, 2005).

Dans cet exemple, la « crise » découlant de la réforme du système de gestion des déchets n'est que l'un des symptômes de la libéralisation de l'économie égyptienne - à l'œuvre depuis les années 1970 - et elle a pour effet de révéler et renforcer des inégalités et des divisions déjà en germe au sein de la communauté des zabbalîn ; mais, sous un autre angle de vue, cette même « crise » a favorisé l'accès à la « citadinité » – une certaine forme de reconnaissance, même temporaire, de l'existence et du rôle des chiffonniers en ville –, même si l'accès à la « citoyenneté » - une certaine forme de reconnaissance politique – qu'elle aurait pu permettre semble fort compromise<sup>2</sup>.

## I - Les raisons de la colère : une réforme du système de gestion des déchets qui exclut brutalement le secteur informel

S'inscrivant dans l'idéologie modernisatrice et répondant au libéralisme économique – *infîtah* - initié par Sadate depuis les années 1970, la décision de déléguer la gestion des déchets au secteur privé est prise en 1999 par le gouvernement égyptien. Cette décision, qui se matérialise pour la première fois en septembre 2002 lorsque le gouvernorat d'Alexandrie signe un contrat avec Onyx (filiale de Véolia Environnement), ne tiendra pas compte du système qui prévalait antérieurement, à savoir l'organisation de la collecte, du tri et du recyclage des déchets<sup>3</sup>, notamment dans les grandes villes, par le secteur informel, celui des

<sup>2</sup> Ce travail, hormis l'analyse de la presse et les 16 entretiens menés auprès des *zabbalîn* et responsables du quartier de Manchiat Nasser, repose sur trois autres sources. Il s'agit du mémoire de DEA de Sciences Politiques de Soazig Dollet, réalisé en 2003, après un travail de terrain et d'enquêtes très précis et exhaustif mené, en particulier, auprès des *zabbalîn*. C'est la lecture de ce mémoire qui a suscité l'envie, pour ma part, de poursuivre les recherches sur les conséquences de la crise, entre 2003 et aujourd'hui. L'autre mémoire, soutenu en 2007, est celui de Lise Debout, aujourd'hui en doctorat d'urbanisme à l'IUL, qui s'est davantage intéressée aux (mauvaises) relations entre les gouvernorats et les sociétés privées ainsi qu'aux stratégies d'adaptation de ces dernières au « terrain » égyptien. Enfin, en 2009, Pierre Desvaux, étudiant en géographie à l'université de Tours a réalisé sous ma direction un master 1 en géographie, portant sur les ajustements à la contrainte des *zabbalîn* du quartier de Izbat al-Nakhl.

<sup>3</sup> Les matières organiques servent à alimenter des cochons dont la viande est vendue aux charcutiers

chiffonniers que l'on appelle « *zabbalîn* » en Egypte. C'est à la suite de la « crise » et donc en amont de la mise en œuvre de la réforme, alors même que les contrats avec les sociétés privées sont signés et que celles-ci ont commencé leur travail, que les acteurs « non ordinaires » (ministres concernés, députés, responsables d'ONG, etc) se trouveront obligés de réagir, et ce dans une situation d'urgence et de tensions.

En ce qui concerne la capitale, les gouvernorats du Caire (à l'est du Nil) et de Guizah (ouest du Nil) sont respectivement divisés en quatre et deux zones ; des appels d'offre, spécifiques, pour chacun de ces six espaces sont publiés dans la presse en 2002. Certains d'entre eux imposent, en particulier, un critère d'attribution des marchés qui, *de facto*, exclura toute candidature possible de la part d'une entreprise, publique ou privée, égyptienne : en effet, il est demandé aux entreprises d'avoir une expérience de gestion des déchets d'au moins vingt ans et dans une grande ville (Dollet, 2003). Ainsi que l'explique Lise Debout, dans d'autres contrats, les sociétés égyptiennes peuvent être candidates, mais aucune ne sera retenue en raison de leurs capacités techniques inférieures à celles offertes par les sociétés étrangères ou en raison de leur coût supérieur. En définitive, les sociétés ayant signé des contrats pour 15 ans, à hauteur de 7 millions d'Euros par an, sont les deux italiennes Ama Roma (responsable de la gestion des déchets de Rome) appelée Ama Arab pour le centre et le nord du Caire, IES et EES du groupe Lacorossi/Genesu pour le nord-est du Caire et une partie de Guizah, ainsi que trois sociétés espagnoles (ENSER/Urbaser, FCC et FCC/Vivendi) respectivement chargées du Caire ouest, du Caire est et du sud de Guizah (Debout, 2007). Ces contrats stipulent que les entreprises doivent effectuer la collecte des déchets ménagers (des conteneurs sont placés en bas des immeubles), assurer le nettoyage des rues, mais aussi sensibiliser la population au sein des quartiers dans lesquels elles travaillent. Aucune clause ne stipule qu'elles doivent - ou peuvent éventuellement - employer des *zabbalîn*. Ainsi, les *zabbalîn* n'apparaissent-ils à aucun moment à ce stade de la réforme, ce qui peut paraître d'autant plus paradoxal que, dans les années 1980, les gouvernorats leur avaient imposé l'achat d'une licence pour collecter les déchets des habitants : environ soixante entreprises de collecte, dirigées par les grandes familles de *zabbalîn*, s'étaient alors constituées et étaient

---

du Caire ; le lisier sert à la fabrication du compost. Les autres matériaux sont triés par les femmes et regroupés en fonction de leur composition. Certaines grandes familles recyclent tous les déchets récoltés mais, le plus souvent, elles sont spécialisées dans le recyclage d'un produit particulier et la classification s'opère de façon très fine, notamment en ce qui concerne la récupération des plastiques. La rentabilité du recyclage, liée à la « richesse » initiale du matériau et à la valeur du produit qui en sera issu, établit une sorte de hiérarchie des déchets et, partant, une hiérarchie entre les *zabbalîn* (les métaux étant les matières les plus rentables).

toujours effectives au moment des appels d'offre. On peut interpréter la mise en place des licences comme une légitimation *a minima*, ou encore comme une tentative de régulation et de contrôle, voire une régularisation - même partielle – de l'activité jusque là informelle du ramassage : cette régularisation aurait pu conduire progressivement à la reconnaissance – la formalisation ? - de l'ensemble du système, recyclage compris, mais aussi de la communauté. Or, en 2003, lorsque les zabbalîn se présentent au guichet des administrations des gouvernorats délivrant les licences, ils apprennent que celles-ci ne seront pas renouvelées (Dollet, 2003). Le non renouvellement des licences signifie clairement que toute collecte devient illégale.

A la brutalité de cette annonce, qui n'a fait l'objet d'aucun « préavis » quelconque, s'ajoute la diffusion d'un nouvel appel d'offre concernant la collecte des poubelles de la zone sud du gouvernorat du Caire qui comporte, notamment, le quartier aisé de Maadi, particulièrement intéressant pour la zerîba – quartier de zabbalîn – de Tourah (Dollet, 2003) : d'une part, parce que le niveau de consommation y est plus élevé et les déchets plus riches ; d'autre part, parce qu'une des associations importante des zabbalîn, l'APE – Association pour la Protection de l'Environnement – était investie depuis longtemps dans cette zerîba : dans les années 1990, l'APE. avait permis la reconnaissance du quartier par les autorités, réduisant ainsi considérablement les risques de déguerpissement contrairement aux autres petites zarâyeb, mais avait également mené une campagne de sensibilisation au tri sélectif auprès des habitants ; par la suite, l'APE. avait aussi suivi de près la transformation partielle du « bidonville » en habitations « en dur » ainsi que la délocalisation des activités de recyclage à proximité de la ville satellite de Qattamiya (Faccini, 1999). Ici, encore, le paradoxe réside dans le fait que la reconnaissance par le gouvernorat, toujours partielle, de l'existence de la communauté zabbalîn et de ses activités est, du jour au lendemain, annihilée, sans avertissement préalable et encore moins concertation, y compris auprès de l'A.P.E. qui est pourtant l'un des interlocuteurs auprès des autorités.

La fin de la délivrance de licences et le nouvel appel d'offre constituent les deux principaux événements qui marquent la prise de conscience chez les zabbalîn et les responsables d'associations des effets du processus en cours : la lenteur de la mise en place de la réforme, en germe depuis 1999, et le peu d'informations sur le processus en cours ne leur ont pas permis d'anticiper - et donc éventuellement de se mobiliser - afin de s'ajuster à la nouvelle donne. Dans ce contexte, le basculement dans la mobilisation ne peut s'effectuer

qu'en réaction à la brutalité de ces événements, ce qui permet sans doute aussi d'expliquer la relative violence, en retour, de cette réaction.

Cependant, les modalités de celle-ci, à savoir la manifestation et le choix d'un « certain type » d'espace public, a également d'autres raisons qui tiennent à la nature de la communauté zabbalîn et de leurs activités.

## **II – Le rôle de l'espace : de la marginalisation spatiale à l'occupation de l'espace public en passant par les lieux du débat public**

La dimension spatiale est ici importante à plusieurs titres. Il s'agit, d'une part, de l'exclusion hors la ville des zabbalîn, qui renforce les autres formes de marginalisation ; il s'agit, d'autre part, du partage de la ville en territoires professionnels, configurant l'organisation du travail de collecte et qui participera à la mise au jour, par les habitants du Caire relayés par les médias, de la « crise » et par là même des zabbalîn en dépit de leur marginalisation évoquée juste avant ; il s'agit, enfin, de l'expression de cette crise au Parlement et sur l'espace public, sous forme de mobilisation.

### **1 - L'exclusion urbaine ou la citadinité limitée des zabbalîn**

La marginalisation spatiale des zabbalîn revêt plusieurs formes. Elle est liée au fait que, depuis leur installation au Caire dans les années 1930, les zarâyeb se localisent à la périphérie et dans les interstices de la ville : sans cesse menacés de déguerpissement, et effectivement déguerpis à plusieurs reprises, les zabbalîn se sont établis dans des lieux d'habitat très « discrets » : la zerîba de ‘Ayn al-Sira (sud du Caire) est ainsi située dans une dépression seulement accessible par un chemin de terre et le passant ne peut la soupçonner depuis la grand' route qui la surplombe ; la zerîba de ‘Izbat al-Nakhl (nord du Caire), aujourd’hui enserrée dans le tissu urbain, se constitue dans les années 1960 sur des parcelles agricoles au-delà de la limite urbaine (Sejourné, 2006) ; comme les autres quartiers (‘Ard el-Lioua ou Tourah), elle est entourée de palissades qui la masquent plus ou moins. Quant à la grande zerîba de Manchiat Nasser, si les conditions de vie et d'habitat y sont un peu meilleures que dans les autres zarâyeb où la pauvreté et la précarité sont parfois extrêmes<sup>4</sup>,

<sup>4</sup> La communauté zabbalîn se caractérise par une forte hiérarchie professionnelle : la « richesse » des familles dépend de l'ancienneté de l'ancre résidentiel et professionnel, du nombre de camionnettes de ramassage, de la nature des matériaux recyclés, du nombre et de la valeur des machines servant au recyclage, du nombre de personnes qui est employé à la collecte, au tri, au recyclage ou aux relations

elle se situe contre la falaise du Muqattam qui borde l'est du Caire et est complètement enserrée par un grand quartier musulman : la zerîba est invisible et introuvable, sauf à suivre les camionnettes des zabbalîn. Dans le même ordre d'idée, les zarâyeb n'apparaissent pas sur les cartes et il n'existe pas de données officielles sur le nombre de personnes qui y travaillent, ce qui participe de cette invisibilisation peu ou prou volontaire de la part des autorités publiques (Dollet, 2003). En recoupant les données des associations et de la presse, on peut pourtant estimer à environ 100 000 les zabbalîn, en comptant les femmes et les enfants.

A l'invisibilité des quartiers de résidence, tri et recyclage, s'ajoute la discréction qui caractérise l'activité de collecte, même lorsque celle-ci était « légalisée » par les licences : le ramassage est effectué par les hommes, accompagnés de leurs fils, très tôt le matin, lorsque le trafic est encore fluide. Les habitants des quartiers collectés déposent leurs déchets dans des seaux ou des sacs sur le palier de l'escalier principal ou de service et rétribuent mensuellement le *wahi* de leur quartier ou leur *zabbâl* - le montant de cette rétribution dépendant de la « richesse » du quartier. Les poubelles sont ensuite regroupées dans de grands sacs et transportés jusqu'aux zarâyeb dans les pick-up qui ont (très) progressivement remplacé les charrettes tirées par les ânes, interdites au Caire depuis les années 1980. La discréction de l'activité de ramassage s'explique certes par la circulation moindre en fin de nuit, mais aussi par la singularité de la position des zabbalîn dans la société égyptienne, majoritairement musulmane : le déchet, d'autant plus s'il est associé à la promiscuité avec les cochons, renvoie au sale, à l'impur et à la souillure, autant de « défauts » qui contribuent au possible rejet par l'autre et qui expliquent que parfois la discréction des zabbalîn dans l'espace public s'apparente à de la défiance. A ce facteur d'identification et de stigmatisation des zabbalîn, s'ajoutent les autres facteurs identitaires tels l'appartenance à la minorité copte<sup>5</sup>, dont l'intégration est régulièrement mise en cause par les conflits ou débats interreligieux, ou la provenance de Haute-Egypte (le « Sa'îd ») dont les ressortissants, sujets à plaisanterie, sont

---

commerciales avec l'extérieur - activités qui ne dégagent pas les mêmes bénéfices et qui ne renvoient pas aux mêmes positions sociales. Au sommet de la hiérarchie se trouvent les « *ma'allemîn* », patrons propriétaires d'ateliers de recyclage, disposant de plusieurs camions de ramassage, employant plusieurs familles et souvent en lien avec les entreprises du secteur formel. A Manchiat Nasser, les écarts de statut social et de revenu sont notamment révélés par la qualité des habitations, ainsi que par le nombre de camions ou pick-up de chaque famille. De plus, il y a une hiérarchie entre les six quartiers, celui de Manchiat Nasser, rassemblant 700 ateliers de recyclage, est le plus dynamique et le plus « riche ».

<sup>5</sup> En Egypte, les coptes, minorité religieuse, constituent environ 10% de la population. Dans le quartier de Manchiat Nasser, la distinction religieuse se révèle par les reproductions d'icônes dans les ateliers et maisons ou par des fresques peintes sur les façades. Par ailleurs, ce quartier de chiffonniers est un point de passage obligé pour atteindre le lieu de pèlerinage et les églises dédiés à Saint Samâan « le tanneur ».

toujours considérés comme ruraux quel que soit le temps de leur ancrage au Caire. Aussi, l'on comprend mieux le sentiment de ne pas avoir sa place ou de ne pas être à sa place dans l'espace public<sup>6</sup>. Aussi, au moins pour les hommes, en dépit d'une connaissance très fine de la ville en raison des multiples circulations<sup>7</sup>, d'une compétence à s'insérer dans les réseaux professionnels notamment ceux du secteur industriel formel et dans les réseaux relationnels (familles, voisinage, associations, communauté copte, etc.), et en dépit d'un ancrage résidentiel qui, pour la plupart des familles, est relativement ancien, leur place et rôle dans la ville et, plus largement, leur citadinité ne sont pas reconnus, ni par les autorités, ni par les habitants. De façon *a priori* improbable, c'est pourtant la réforme de la gestion des déchets qui leur conférera, même partiellement et temporairement, cette citadinité, comme nous l'expliquons plus bas.

## 2 - Les zabbalîn, objet du débat public

De l'organisation professionnelle découle l'existence de territoires professionnels, constitués de circulations précises dans la ville et de parcours de collecte définis par les immeubles dont les poubelles sont « propriété » des zabbalîn (et/ou des wâhiya) : la transmission de ce « bien » est héréditaire, ce qui explique que, souvent, c'est la même famille de zabbâl qui ramasse depuis plusieurs générations les déchets produits par les occupants d'un même logement qui, de leur côté, ont pu aussi transmettre leur bien de père en fils... De ce fait, un certain nombre de familles Cairotes connaissent leur *zabbâl* et, parfois, d'une génération à l'autre (Assaad, 1988, p. 188). Aussi, si les zabbalîn sont discrets dans l'espace public, il n'empêche pas moins qu'ils ont des interactions, voire des relations plus personnelles avec les habitants des quartiers de ramassage qui, de manière directe ou indirecte, vont prendre leur défense.

En effet, les gouvernorats ont choisi de facturer aux particuliers le nouveau service de

<sup>6</sup> L'un de mes interlocuteurs, 'Atef, zabbâl à Manchiat Nasser, ayant insisté pour me rencontrer en dehors de son quartier, je lui ai proposé un rendez-vous près de la place al-Hussein, dans la vieille ville ; il était réticent quant au choix du lieu, mais a finalement accepté. Alors que je l'aperçois à quelques mètres de moi, un policier l'interpelle brusquement, en lui demandant ce qu'il fait là et en lui demandant ses papiers. Après une longue discussion et après avoir expliqué que nous étions amis, le policier nous laisse partir, visiblement à contrecœur. Le caractère touristique (auquel je n'avais pas pris garde en fixant le rendez-vous) de cet endroit explique sans doute en partie l'interpellation mais, quoi qu'il en soit, 'Atef, assez humilié – et on le serait à moins !-, m'a expliqué que ce genre d'interpellation était fréquente.

<sup>7</sup> Il s'agit ici des circulations dans les quartiers de collecte, mais aussi entre zarâyeb puisque les déchets récoltés peuvent être revendus pour le recyclage dans une autre zerîba ; s'y ajoutent les trajets pour la vente des produits recyclés vers les commerces du centre-ville et de la vieille ville et encore les nombreux échanges avec le secteur formel, en particulier les industries des villes nouvelles.

collecte des déchets en fonction de leur consommation d'électricité, du type de bâtiment et de son activité : par ce biais, les autorités égyptiennes prévoient de payer les sociétés étrangères. Pour les habitants, et encore davantage pour les commerçants, la facture est élevée puisqu'ils peuvent payer deux à six fois plus cher que dans le système antérieur... Au début de l'année 2004, la cessation du paiement d'un grand nombre de factures d'électricité par les habitants concernés par le nouveau système<sup>8</sup> pose problème aux gouverneurs du Caire et de Guizah qui ne peuvent – ou ne veulent - honorer les contrats liant aux sociétés étrangères. En juin 2005, les tensions s'avivent entre le gouvernorat du Caire et la société espagnole Enser qui suspend la collecte des déchets et ne verse plus les salaires de ses employés égyptiens - ce qui provoque des manifestations de rue de la part de ces derniers. Les ordures s'accumulent dans la rue, l'odeur est insoutenable, d'autant qu'il fait de plus en plus chaud... Quoi qu'il en soit des suites juridico-administratives de ce conflit qui se traduiront par le départ de la société Enser, la crise a mis sur le devant de la scène les zabbalîn : en effet, de nombreux témoignages d'habitants sont publiés dans la presse évoquant les « liens indéfectibles » qui lient les Cairotes à « leur » zabbâl et l'efficacité du travail au porte à porte, ce qui évite aux personnes âgées ou malades de se déplacer et, enfin, ce « qui ne coûtaient rien à l'Etat et au contribuable qu'une minime somme mensuelle octroyée aux déguenillés qui escaladaient les étages de nos immeubles » (Al-Ahram, juillet 2005). A cette défense directe du rôle des zabbalîn s'ajoute un autre registre d'ordre culturel et « nationaliste » construit sur le fait que les Egyptiens ne peuvent s'adapter aussi brutalement à un « changement de leurs habitudes », d'autant plus que celles-ci leur sont imposées par des sociétés étrangères qui connaissent mal les « traditions locales ». Aussi, pourquoi le gouvernement (et les gouvernorats) n'a-t-il pas choisi des sociétés égyptiennes ou conservé l'ancien système qui, en définitive, ne fonctionnait pas si mal... Ces réactions des Cairotes quant à la « privatisation » - terme employé par les médias pour qualifier la délégation de service -, ont comme effet d'intégrer, sans doute pour la première fois dans l'histoire de la communauté, la « question zabbalîn » au débat public.

### **3- Débat public et espace public : la prise de parole des zabbalîn**

Le contexte explicité ci-dessus autorise la prise de parole des zabbalîn sous deux

---

<sup>8</sup> Aujourd'hui, les Cairotes paient le service de collecte de leurs déchets en fonction de trois catégories de quartiers et non plus en fonction de leur consommation électrique : les habitants des quartiers « chics » versent 10 £e par mois, ceux des quartiers « moyens », 5£e, ceux des quartiers « populaires », 3£e. Précisons que, pour comble !, les zabbalîn paient également pour le retrait de leurs propres ordures dans leur quartier...

formes : l'une officieuse, spontanée et liée à la situation de crise, se déploie dans la rue ; l'autre, autorisée et renforcée par les positions des médias, se déploie dans les lieux institutionnels. Ainsi, la résistance des zabbalîn face à la perte de leurs territoires professionnels se décline-t-elle en deux registres : si le premier échoue clairement, les résultats du second restent ambigus jusqu'à aujourd'hui comme le montrent les stratégies d'intégration ou, au contraire, l'éviction par le nouveau système d'un certain nombre d'entre eux.

#### **- *L'échec de la mobilisation dans l'espace public***

Avec précision et rigueur, Soazig Dollet explique les motifs déclencheurs des manifestations : le non renouvellement des licences et la parution dans la presse, le 4 mai 2003, de l'appel d'offre pour la gestion des déchets de la zone sud du Gouvernorat du Caire qui, jusque là, avait été laissée aux zabbalîn. Concomitamment, le gouverneur de Guizah annonce que la propreté des espaces urbains est de la responsabilité des sociétés espagnoles et italiennes, tandis que celle des campagnes sont de « notre » responsabilité : or, ces espaces semi-ruraux, limitrophes de la capitale mais appartenant au gouvernorat, sont particulièrement pauvres, excentrés et peu intéressants en déchets... Après des réunions publiques, le 3 février 2003, deux manifestations, peu organisées, se déroulent à proximité des zarâyeb de 'Ard al-Lioua et de Manchiat Nasser où les manifestants bloquent le périphérique Salâh Sallem, situé en contrebas du quartier. La police intervient très violemment et arrête les meneurs (Dollet, 2003). L'intériorisation du caractère éminemment autoritaire de l'Etat, et ceci depuis fort longtemps, est l'un des facteurs expliquant les limites des mobilisations collectives du type manifestation : dans cet exemple, l'échec est moins lié à une résignation de la part des zabbalîn plutôt qu'à la conscience aiguë du fait que les moyens de pression ne peuvent se décliner dans l'espace public sans appeler, en retour, une répression brutale ; le souvenir des « émeutes du pain » (70 morts en 1977) est toujours très vivace. De fait, l'état d'urgence instauré à la suite de l'assassinat du président Sadate, en 1981, est toujours en vigueur et interdit les rassemblements publics : « *En pratique, les seules manifestations tolérées – et très encadrées – portent sur des questions de politique internationale et régionale* » (Ben Nefissa, 2007). A ceci s'ajoute la marginalisation sociale et spatiale ainsi que le caractère « introverti » de la communauté zabbalîn, qui a toujours fonctionné de façon autonome « sans rien demander à personne », accentuant encore l'impossibilité d'une réponse spontanée par « le bas », telle que la manifestation (Dollet, 2003). Le choix des lieux de manifestation est également loin d'être neutre : certes, elles s'organisent dans l'espace public et en dehors des

zarâyeb, mais elles restent limitrophes de ces dernières, comme si les lieux où une plus grande visibilité des manifestants (par exemple le centre-ville ou les locaux des gouvernorats) étaient inaccessibles. Sans doute, la distance au centre-ville l'a-t-il rendu inabordable ; probablement la proximité des zarâyeb a-t-elle représenté un espace de repli et un refuge possible au cas où les manifestations, illégales, tourneraient mal ; peut-être, encore, était-il plus aisé pour les manifestants de se déployer dans des espaces de proximité, connus et fréquentés quotidiennement ; l'on peut enfin penser que le risque de répression des deux manifestations était moindre et interviendrait moins rapidement dans ces espaces discrets plutôt qu'en plein centre-ville. De toutes les façons, hormis pour les automobilistes de la Salâh Sallem, les manifestants sont restés quasi invisibles des Caiotes mais aussi de la presse qui a relaté avec parcimonie les événements.

Les effets immédiats de cette « crise » résident également dans les débats au sein de la communauté quant à la réponse choisie : les ma'allemin – « patrons » - s'opposent aux manifestants et optent pour des négociations avec le pouvoir politique. Les divergences de vue font ainsi apparaître des clivages au sein d'une communauté souvent présentée à l'extérieur comme étant solidaire, unie et homogène et l'un des effets de la réforme est la mise en exergue des profondes inégalités en son sein (Dollet, 2003). En définitive, comme dans presque tous les autres domaines de la vie quotidienne, c'est par le biais des interrelations, des réseaux de pouvoir, politiques et associatifs qu'il est possible de négocier pour ceux qui ont une position et un statut dans la communauté.

## ***2- La prise de parole dans les lieux institutionnels du débat public***

Le second type d'espace où les leaders de la communauté prennent la parole est composé des lieux institutionnels à l'exemple du débat qui se déroule le 11 mars 2003 à l'Assemblée nationale et relaté par le quotidien arabophone *al-Ahram* du 12 mars. Le débat met en présence le député de Manchiat Nasser, Mohamad Bahdadi, le gouverneur du Caire et le ministre de l'Environnement : arguant du fait que les zabbalîn sont 30 000 dans sa circonscription et que « leur métier, c'est les poubelles », le député les présente comme les premières victimes de la « privatisation » et demande la rupture des contrats avec les sociétés étrangères pour le sud du Caire qui serait laissé aux zabbalîn ; il réclame également que ceux-ci aient le droit de ramasser gratuitement les déchets que les sociétés enterrant dans les décharges pour les recycler... Ce à quoi le gouverneur du Caire répond que le problème des zabbalîn est résolu puisqu'ils pourront être embauchés par les sociétés étrangères à hauteur de

250 £e (Livres égyptiennes) par mois<sup>9</sup> et collecter les déchets dans les appartements au profit des sociétés étrangères. Le ministre de l'Environnement, Mamdouh Riyad, quant à lui, assure : « Mon cœur est avec les zabbalîn de Manchiat Nasser (...) mais il est impossible de retourner à la situation antérieure. Regardez le gouvernorat d'Alexandrie qui est un bon exemple du succès des sociétés étrangères : l'arrivée de la société Onyx représente un transfert de civilisation (...). Il faut profiter des techniques de ces sociétés pour fonder des entreprises nationales et leur faire concurrence ». Le représentant de l'Association des zabbalîn, interlocuteur officiel des autorités, Rafik Assaad, rétorque que cette concurrence lui semble impossible en raison d'un « décalage de plusieurs années de civilisation » entre les zabbalîn et les sociétés étrangères, qui sont unies entre elles et dont les techniques sont plus performantes ; il achève son propos par : « Je suis contre ces sociétés étrangères et contre ces contrats qui ont été conclus ».

En sous-main de ces débats publics et médiatisés, les discussions officieuses se multiplient. Le président de l'*Association of Garbage Collectors*, qui a pignon sur rue à Manchiat Nasser et qui pourrait être considéré comme un syndicat reconnu par les autorités publiques, nous explique : « Au moment de la crise, j'ai passé de nombreux coups de téléphone et envoyé des fax pour dire qu'on n'avait pas besoin de ces sociétés étrangères, que notre travail ne coûtait pas une seule Livre à l'Etat et que nous recyclons 80% des déchets<sup>10</sup> alors que les sociétés ne recyclent absolument rien ! ». Hormis les religieux coptes qui demeurent silencieux, les responsables des associations, les patrons d'ateliers de recyclage et chefs des grandes familles ont connaissance ou prennent part à ces débats qui, progressivement, concernent de moins en moins les « petits » zabbalîn : excepté les offres d'embauche, à bas salaire, par les compagnies, ceux qui sont les moins bien « placés » dans la communauté pour avoir voix au chapitre sont exclus des négociations, et davantage encore lorsqu'ils résident dans les petites zarâyeb. En effet, à Manchiat Nasser, les « petits » zabbalîn pouvaient, tout au moins, avoir accès aux informations par le biais des associations ou des personnalités présentes dans le quartier ou même discuter de la « crise » dans les cafés. Mais les chiffonniers des petits quartiers très marginaux, parce que périphériques et extrêmement

<sup>9</sup> Précisons ici que le salaire moyen des zabbalîn s'élève à environ 500 £e (63 Euros) alors que le salaire moyen en Egypte est de 300 £e par mois. On peut alors comprendre leur réticence – et souvent leur colère - quant aux propositions d'embauche des zabbalîn de Guizah par les compagnies étrangères. Par ailleurs, ce sont les activités d'élevage de porcs et de recyclage, bien plus que celle de collecte, qui représentent la principale source de revenus des familles, d'où la nécessité absolue d'avoir accès aux déchets, y compris s'il faut aller les chercher dans les décharges.

<sup>10</sup> On peut en effet estimer à 80% le recyclage des déchets collectés, ce qui est l'un des taux les plus élevés du monde. Le Caire produit quotidiennement au moins 10 000 tonnes d'ordures dont 3 000 à 5 000 tonnes étaient ramassées par les zabbalîn, avant la réforme.

pauvres, se sont sentis évincés des négociations et encore davantage exclus de la communauté, comme l'explique un *zabbâl* de Batn al-Bar'a en parlant de ses collègues de Manchiat Nasser : « Là-bas, ils travaillent, ils ont de l'argent, les gens les soutiennent, les médias sont pour eux... et ils payent les responsables politiques. Là-bas, c'est vraiment de l'industrie, ils voyagent, ce sont des hommes d'affaires qui ont du poids. Ici, on travaille avec nos mains... Tu vois bien l'état de ce quartier. Bien sûr, les relations de travail et amicales sont fortes avec eux. On leur vend le papier, le carton... On assiste à leurs mariages. Mais ils ne viennent pas ici, parce qu'ici on n'a pas d'associations, pas de porte-parole. On a essayé plusieurs fois, mais on n'a jamais réussi (...) Eux vont s'en sortir, mais ici, il n'y a personne pour nous aider, alors que ce quartier est le berceau des zabbalîn ».

De façon plus générale, si, en effet, c'est l'une des premières fois en Egypte que ce type de négociations, intégrant des représentants de l'économie informelle, a lieu (Debout, 2007), les arguments, officiels ou officieux, n'infléchissent pas la politique des gouvernorats : l'accès aux déchets, indispensable pour nourrir les cochons et pour le recyclage, devient illégal, sauf à conclure des contrats de sous-traitance avec les compagnies étrangères.

### **III – Stratégies d'ajustement et contournement de la contrainte : les nouveaux territoires professionnels**

#### **1- La sous-traitance : la formalisation de l'informel ?**

Pour les zabbalîn, la sortie de crise se traduit inégalement. *A priori*, ils ont perdu la manne financière que constituait l'argent récolté mensuellement auprès des habitants qui payent, par ailleurs, pour le service de collecte. Certains d'entre eux, les plus modestes – souvent les ramasseurs qui ne possédaient pas d'activité de recyclage – ont trouvé à se faire embaucher par les sociétés privées, notamment dans le gouvernorat de Guizah où ils sont chargés de nettoyer les rues et de vider les bennes dans les camions. Par contre, d'après les propos des responsables d'associations, très au fait de la situation actuelle, aucun *zabbâl* du quartier de Manchiat Nasser n'a été embauché ou n'a cherché à se faire embaucher par les sociétés responsables de la collecte dans le gouvernorat du Caire : soit parce que ces dernières n'ont pas proposé d'embaucher de zabbalîn, soit parce que, lorsqu'elles l'on fait, ceux-ci ont estimé que les salaires n'étaient pas intéressants.

Les accords de sous-traitance semblent plus nombreux, même s'ils sont difficiles à quantifier avec précision. Plusieurs familles de zabbalîn ont ainsi regagné la collecte des poubelles pour certains quartiers du Caire, bien que, d'après elles, la valeur des contrats soit inférieure à ce qu'elles pouvaient gagner dans l'ancien système : c'est ainsi que la société italienne Ama Arab sous-traite aujourd'hui plus de la moitié de son aire de collecte aux zabbalîn – sans que l'on sache le nombre de familles concernées. De même, les relations sont parfois tendues : début 2007, une nouvelle « crise » éclate entre les zabbalîn qui ont passé un accord avec une société égyptienne intermédiaire, Rose Service, les employant à la collecte des poubelles pour le compte de la société espagnole FCC. Rose Service fait payer ses services 2 £e par appartement et 3 £e par commerce et redistribue 1 £e aux zabbalîn qui en réclament pour leur part 1,5 £e, estimant qu'ils font l'essentiel du travail ; ce à quoi le patron de Rose Service rétorque que c'est sa société qui paie les pénalités lorsque le ramassage est mal effectué... (al-Wafd, janvier 2007). S'il est difficile d'évaluer avec précision le nombre de contrats et leur nature, il est certain que ce procédé renforce les inégalités au sein de la communauté *zabbalîn* : en germe dans les négociations du fait du choix des interlocuteurs, les écarts se sont confirmés et creusés par la suite.

### **3.2. De l'informel à l'illégal : les tactiques de contournement**

Pour les *zabbalîn* qui n'ont pas été intégrés au processus formel, la mise en œuvre de tactiques de contournement du nouveau système est l'une des seules solutions de survie. À la différence des stratégies mises en œuvre par les patrons qui, du fait de leur position et pouvoir, peuvent, dans une certaine mesure, « calculer les rapports de force » et « gérer leurs relations » avec les autorités et les sociétés étrangères, les tactiques des « petits » zabbâlin n'ont pour terrain imposé que celui de « l'autre » ; elles n'ont pas la possibilité d'adopter un projet global, ni de totaliser l'adversaire dans un espace distinct, visible et objectivable. Elles sont déterminée par l'absence de pouvoir et appartiennent au registre des ruses (De Certeau, 1990, p. 59-61).

Ces pratiques professionnelles vont de paire avec des tactiques ponctuelles visant à déstabiliser l'organisation mise en place ou, peut-être plus prosaïquement, à se dédommager symboliquement et matériellement du préjudice ressenti à la suite de la réforme. La presse s'est ainsi fait l'écho de la dégradation ou du vol des bennes placées au pied des immeubles (qui ont pu alors être recyclées par les zabbalîn...) ainsi que l'explique Hassan : « Nous en avons marre. C'est la troisième ou la quatrième fois qu'on paie de l'argent pour acheter une benne à ordures et la placer dans notre rue. Elle est là deux jours et deux jours après on

découvre qu'elle a été volée et les déchets sont, à nouveaux, sur les trottoirs (...). Adieu les beaux jours où le chiffonnier venait frapper aux portes pour collecter les ordures en contrepartie de 3 £e. Aujourd'hui, je paie 10 £e (...). Je suis obligé de descendre tous les jours et pour ramasser moi-même les poubelles dans de grands sacs et les jeter dans la benne, et le lendemain c'est la même histoire (...). Pour résoudre le problème du vol des bennes, Hassan les attache désormais à une chaîne » (al-Ahram Hebdo, juillet 2007). Une autre tactique consiste à déposer des plaintes pour travail non fait grâce aux « lignes téléphoniques rouges » mises en place par les gouvernorats qui évaluent ainsi l'efficacité du nouveau service des compagnies étrangères, éventuellement sujettes à amendes. Si, de leur côté, les Caiotes ont largement utilisé ce biais, il n'en reste pas moins que certains zabbalîn ont répandu les déchets des bennes dans les rues avant d'utiliser la « ligne rouge » pour déposer plainte, eux aussi... Pierre Desvaux, dans son mémoire de master I, décrit une de ces tactiques, sans doute extrême. Il s'agit de la famille d'Ibrahim Hamdi, zabbâl à 'Izbât al Nakhl, qui a déposé les déchets non recyclables de son ancien territoire de collecte sur un terrain vague tous les soirs pendant un mois avant que la société (sous-traitante de la compagnie italienne Ama) ne puisse plus faire face et mette un terme à son contrat. Ibrahim Hamdi a alors contacté la compagnie Ama et le CCBA – administration publique chargée de la propreté du Caire - pour proposer de s'en occuper et a réussi à les convaincre de lui confier le terrain (Desvaux, 2009)... L'on ne sait pas, dans cet exemple, si l'accord est resté oral et informel ou s'il a donné lieu à un contrat de sous-traitance.

Au-delà de ces exemples, sans doute ponctuels, le principal contournement de la contrainte consiste à effectuer la collecte des déchets avant le passage des camions-bennes des sociétés étrangères, ce qui implique un changement dans les temporalités de travail des zabbalîn concernés, mais aussi, souvent, une adaptation de leurs circuits en ville. Sachant qu'ils sont susceptibles de payer une amende et de voir leur véhicule confisqué s'ils sont surpris en train de ramasser des poubelles qui ne leur appartiennent pas, ils effectuent leur « tournée » en pleine nuit et varient leurs parcours en fonction du risque comme le raconte un zabbâl : « Aujourd'hui, le gouvernement a confisqué la plupart de nos voitures, les entreprises étrangères ne veulent pas de nous et 50% des Caiotes règlent leur facture de ramassage des ordures pour le compte des sociétés de nettoyage. Nous sommes obligés de faire le ramassage des poubelles en catimini, craignant d'être surpris par les sociétés privées ou le personnel de la municipalité du Caire » (al-Ahram Hebdo, juillet 2007). Alors qu'ils étaient tolérés dans le système précédent, leur activité les place dorénavant dans l'illégalité.

D'après les entretiens, certaines familles se sont aussi spécialisées dans la collecte des déchets potentiellement recyclables de la grande décharge de Qattamiya qu'ils peuvent ramener dans leur quartier en échange de pots de vins distribués aux gardiens de la décharge.

L'adaptation au nouveau contexte ou l'ajustement<sup>11</sup> le plus significatif, même si le plus précaire et constraint, se traduit par l'apparition d'une nouvelle catégorie de zabbalîn qui était, jusqu'alors inexistante au Caire, à savoir les biffins<sup>12</sup> : ces biffins sont soit de nouveaux venus, soit des zabbalîn qui n'ont pu trouver leur place dans le nouveau système, d'autant plus s'ils étaient déjà dans une situation précaire avant la réforme. La position de ces biffins est particulièrement fragile puisqu'ils sont davantage exposés au risque d'arrestation, en particulier par la police, mais qu'ils sont aussi en concurrence avec les zabbalîn mieux lotis qui disposent, par exemple, d'un pick-up ou qui ont signé des contrats de sous-traitance : « Dans mon quartier, comme me l'explique Ahmad, habitant de Zaytûn, je les vois tous passer : le plus pauvre qui a juste son sac, celui qui a une charrette et un âne (interdits en ville), ceux qui ont des camionnettes et puis enfin, les camions des sociétés, mais, à ce moment là, il n'y a plus rien à prendre, les autres ont déjà tout ramassé ! ». P. Desvaux qui a analysé les pratiques professionnelles des biffins – qu'il désigne par le terme anglais *scavenger* – constate que cette catégorie de ramasseurs travaille davantage dans les quartiers populaires où leur activité est tolérée par les zabbalîn, plutôt que dans les quartiers huppés où les uns et les autres sont en concurrence (Desaux, 2009).

Par ailleurs, de nombreux arrangements ont été conclus entre habitants et zabbalîn. Ainsi, certains commerçants disent payer double pour maintenir propre leur commerce, à savoir les sociétés étrangères « qui ne font pas leur travail » et l'ancien zabbâl. Dans l'immeuble d'Ahmad, les résidents rétribuent leur *bawwab* – concierge - qui rassemble les poubelles de chaque appartement dans le conteneur de la société de collecte, vidé ensuite par un zabbâl, avant le passage du camion-benne. Si ces nouvelles façons de procéder sont difficiles à mesurer à l'échelle de la capitale, elles semblent cependant assez fréquentes : dans un autre immeuble où la collecte fonctionne de façon similaire, le *bawwab* a « emprunté » le

<sup>11</sup> « L'interminable travail interprétatif des acteurs n'a qu'une fonction : réaliser, dans des séquences aussi brèves que possible, une adéquation à une situation présente toujours mise à mal » (Lepetit, 1995).

<sup>12</sup> Le terme français « biffin » me paraît le plus à même de qualifier ces ramasseurs et de définir leur façon de travailler : davantage que la « biffe » (nom argotique qui désigne le crochet servant à fouiller le fond de la poubelle et que les biffins égyptiens ne possèdent pas puisqu'ils trient à la main), c'est plutôt la collecte aléatoire, effectuée à pied avec un sac porté au dos, ramené une fois rempli dans la zerfiba. Contrairement à l'ancienne forme de ramassage qui reposait sur le tri des déchets dans la quartier, les biffins sélectionnent les déchets sur place et remettent (plus ou moins) ceux qui ne les intéressent pas dans les bennes.

conteneur de la compagnie FCC qu'il a caché au fond du garage et dont les déchets sont de la sorte réservé à un unique zabbâl ; pour un autre groupe de bâtiments, deux zabbalîn ont pu convaincre la moitié des habitants de faire à nouveau appel à eux : « Leur légitimité à ramasser les déchets sur ce territoire est donc uniquement basé sur les relations qu'ils entretiennent avec les habitants » (Desvaux, 2009).

Enfin, un certain nombre de familles (qu'il est, là aussi, difficile d'évaluer avec précision) n'ont pu que difficilement, ou parfois pas du tout, s'adapter à la contrainte. C'est, par exemple, le cas de celles qui ont retiré leurs enfants de l'école pour épargner le salaire d'un employé ; ou d'autres qui, ne pouvant plus vivre au Caire, seraient retournées en Haute-Egypte... En tout cas, le sentiment d'avoir été exclu du processus et l'amertume qui en découle sont très prégnants comme l'exprime 'Atef, zabbâl à Manchiat Nasser: « on fait tout le boulot à la place des sociétés étrangères puisqu'elles passent après nous et qu'il n'y a presque plus rien à ramasser et c'est elles qui sont payées à notre place ».

## Conclusion

C'est dans un contexte d'incertitude<sup>13</sup> face à une réforme de la gestion des déchets dont ils prennent connaissance brutalement et qui, dans un premier temps, les exclut et les prive de l'accès aux déchets que les zabbalîn se mobilisent. Cette situation d'incertitude est sans doute l'un des moteurs du choix de la mobilisation sous forme de manifestation spontanée dans l'espace public où ils peuvent, certes, montrer leur mécontentement mais aussi « se serrer les coudes », au sens quasi littéral, tenter d'en savoir plus et de s'organiser. Pour autant, c'est justement le choix de l'espace public qui vise ce type de mobilisation à l'échec – ce qui se produit effectivement lorsque les forces de l'ordre interviennent. La mobilisation prend alors la forme de discussions entre les représentants de la communauté zabbalîn, les autorités et compagnies étrangères dorénavant chargées de la collecte. A partir du moment où

<sup>13</sup> Je me réfère ici notamment à l'incertitude, « concept » qui sert l'analyse de Giovanni Levi, (l'un des fondateurs de la microstoria) : dans un tout autre contexte que celui présenté ici, G. Levi montre que l'incertitude est intériorisée par les habitants du petit village qu'il étudie et que, pour contrer cette incertitude, les villageois mettent en place toutes sortes de stratégies d'alliances : « *Cette société, comme toutes les autres sociétés, est composée d'individus conscients de la zone d'imprévisibilité à l'intérieur de laquelle doit tenter de s'organiser tout comportement ; et l'incertitude ne provient pas seulement de la difficulté à prévoir le futur mais aussi de la conscience permanente à disposer d'informations limitées sur les forces à l'œuvre dans le milieu social dans lequel on doit agir. Ce n'est pas une société paralysée par l'insécurité, hostile à tout risque, passive, accrochée aux valeurs immobiles de l'autoprotection. Améliorer la prévisibilité pour augmenter la sécurité est un puissant moteur d'innovation technique et sociale.* » (Introduction de J. Revel, Levi, 1985).

les négociations s'engagent, dont une partie se déploie dans les lieux de débat public tels que l'Assemblée nationale, l'incertitude diminue quelque peu – sans disparaître pour autant – puisque la « crise » semble être prise en main par les « négociateurs » et, quoi qu'il en soit des résultats escomptés, ce n'est pas dans l'espace public, tel la rue, qu'il est possible d'agir.

Si les positions des zabbalîn sont très inégales dès le départ, en dépit de l'apparente homogénéité de la communauté, la réforme renforce les écarts, d'autant plus que les compétences à l'ajustement ne sont pas, elles non plus, égales des uns aux autres. Dans le même ordre d'idées, la superposition des territoires professionnels qui, dans la configuration antérieure étaient distincts, révèle la complexité des façons de faire, mais aussi de nouvelles alliances ou concurrences, de la disparition et de l'apparition de nouveaux acteurs. L'apparition des biffins n'est peut-être que l'un des signes les plus apparent en ville de la nouvelle hiérarchie entre zabbalîn ; le tri, illicite, dans les décharges surveillées du désert qui n'existaient pas auparavant, constitue certainement l'activité la plus difficile, dangereuse, mais totalement invisible, dans le nouveau système de collecte.

Enfin, les multiples prises de position des habitants, relayées par les médias ont mis au jour les zabbalîn, et ce pour la première fois de leur histoire dans la capitale : la défense de leurs activités, même partielle, a donné lieu à des débats - faute de droits. Une reconnaissance pourtant fort ténue et à replacer dans la problématique plus large de l'intégration de la communauté copte en Egypte : en a témoigné, à partir de mai 2009, la nouvelle « crise » liée à la grippe H1N1, qualifiée abusivement de « grippe porcine », qui a conduit à l'abattage d'une grande partie des cochons des zarâyeb, suivis au sein des quartiers de heurts violents entre zabbalîn et forces de l'ordre.

## BIBLIOGRAPHIE

- ASSAAD Ragui, « L'informel structuré. Les zabbalîn du Caire, Egypte, recompositions », *Peuples Méditerranéens* n°41-42, Paris, 1988, pp. 181-192.
- BEN NÉFISSA Sarah, « “Ça suffit ?” Le “haut” et le “bas” du politique en Egypte » in *Politique africaine* n° 108, *L'Egypte sous pression*, Paris, 2007, pp. 5-25.
- DEBOUT LISE, *La libéralisation/modernisation en Egypte, la possibilité d'une réforme de la gestion urbaine ? Le cas pionnier de la privatisation de la collecte des ordures ménagères au Caire et son impact sur la gestion de la métropole*. Mémoire de master II

Stratégies métropolitaines, sous la dir. de C. Lefèvre, IFU, Lyon, 2007, 81 p.

- DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien, Arts de faire*, Gallimard, Paris, édition 1990, 347 p.

- DESVAUX Pierre, *Les impacts de la délégation de la gestion des déchets au Caire sur la filière informelle des ordures*, mémoire de Master I de géographie, sous la dir. de B. Florin, 2009, 100 p.

- DOLLET Soazig, *Une communauté traditionnelle face à la modernité. Le cas des zébalin du Caire*, mémoire de DEA en sciences politiques, d'Aix-Marseille III, sous la dir. d'Elizabeth Picard, 2003, 193 p.

- FACCINI Benedict, Les chiffons se recyclent, une nouvelle trame de vie se tisse, in *Innovations, jeunesse* n°3, UNESCO, A.P.E., Paris, 1999, 41 p.

[unesdoc.unesco.org/images/0011/001181/118139fb.pdf](http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001181/118139fb.pdf)

- LEPETIT Bernard, « Le présent de l'histoire », in *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Albin Michel, Paris, 1995, pp. 273-298.

- LEVI Giovanni, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, NRF, Ed. Gallimard, Paris, 1985, 230 p.

- RIPOLL Fabrice, VESCHAMBRE Vincent, L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir, Norois, n° 195, 2005, mis en ligne le 05 août 2008. URL : <http://norois.revues.org/index477.html>.

- SEJOURNÉ Marion, *Les politiques récentes de traitement des quartiers illégaux au Caire : nouveaux enjeux et configurations du système d'acteurs ?*, thèse de doctorat en géographie, sous la dir. de P. Signoles, Université de Tours, 2006, 591 p.